

en collaboration avec la Commission Cycliste de l'Aube **FSGT**











LE MOTDU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nogent-sur-Seine et l'Aube, déjà « en mode Jeux »

Ces championnats nationaux de cyclo-cross FSGT rejoignent parfaitement la démarche de promotion du sport sous toutes ses formes engagée dans l'Aube, dès 2017, dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024.

Tout comme Troyes et Romilly-sur-Seine, la ville de Nogentsur-Seine s'est d'ailleurs résolument engagée dans cette dynamique, aux côtés de notre Conseil départemental. L'objectif est de faire de l'Aube une Terre de Jeux dans la durée - en même temps qu'une base de préparation pour les athlètes.

A 50 ans tout juste, l'Union cycliste nogentaise démontre, pour la 5° fois, sa capacité à organiser des manifestations d'envergure nationale. Par son action, elle contribue au rayonnement de l'Aube en même temps qu'à la notoriété de cette « base avancée » que constitue Nogent/Seine.

Riche de ses associations sportives et d'un collège qui a été un des premiers à obtenir le label national « Génération 2024 », Nogent peut en effet miser, plus que jamais, sur sa proximité de Paris et sur la présence de la Seine – fleuve-symbole des JOP 2024.

Merci donc à l'UCN ainsi qu'aux quelque 500 à 600 cyclocrossmen qui, venus de toute la France, deviendront, je l'espère, autant d'ambassadeurs de l'Aube en Champagne!

Philippe PICHERY
Président
du Conseil départemental de l'Aube



LE MOTDE LA COMMISSION CYCLISTE DE L'AUBE F.S.G.T

Le département de l'Aube a une très longue tradition au sein du vélo F.S.G.T depuis la création de la Fédération en 1934. Dès 1938, notre département organisa les Championnats de France F.S.G.T de cyclo-cross.

Depuis, que ce soit sur route, en cyclo-cross ou sur route aménagée, notre comité a été l'instigateur de nombreux rendez-vous nationaux.

C'est l'Union Cycliste Nogentaise qui aura le plaisir, l'honneur et la responsabilité d'accueillir ce nouveau rassemblement national de ce mois de janvier 2020. Avec l'appui de la municipalité, ce sera une belle occasion pour le club local de fêter dignement son 50° anniversaire.

Les 15 clubs aubois et ses 323 licenciés auront à cœur d'épauler l'U.C.N tant la mutualisation des moyens et la solidarité sont des maîtres-mots au sein de notre Commission Cycliste.

Celle-ci, par le biais de ses clubs, organise chaque année environ 25 épreuves sur route, plus de 15 cyclo-cross, un VTT et quelques randonnées cyclotouristes.

C'est à chaque rencontre une occasion de réaffirmer, partager et faire vivre un certain nombre de valeurs.

Notre Commission Cycliste sera aux côtés de nos Amis nogentais pour mener à bien cette importante manifestation et assurer la sécurité et un digne accueil des participants et de leur famille.

Sa direction collégiale formule le souhait que tout concourt à ce que ce rassemblement national soit une grande réussite sportive et populaire.

Nous vous souhaitons la bienvenue et remercions tous les bénévoles qui vont se dévouer sans compter pour le succès du week-end. Que la fête du cyclo-cross F.S.G.T soit belle!

Marie-José BOIS, Gérard BALOURDET, Ghislain GUILLEMOT, Dany BOUTEILLER



LE MOTDU MAIRE DE NOGENT-SUR-SEINE

La ville de Nogent-sur-Seine est très heureuse d'accueillir le championnat national FSGT de cyclo-cross organisé par l'Union Cycliste Nogentaise en collaboration avec la Commission cycliste de l'Aube FSGT les 25 et 26 janvier 2020.

Il s'agit d'un événement exceptionnel pour notre ville qui accueille chaque année le départ de la course Paris-Troyes, plus importante course cycliste du département.

Nogent-sur-Seine est une terre de sports où les sportifs amateurs et confirmés peuvent évoluer dans les meilleures conditions possibles. Un tissu associatif dynamique porte les valeurs de la pratique sportive, encadré par un réseau de dirigeants et d'éducateurs de très grande qualité. La



ville compte également près de 40 équipements sportifs répartis sur 4 pôles. L'entente entre la ville et les associations ainsi que les conditions de pratique du sport exceptionnelles nous ont permis d'obtenir récemment deux labels sportifs, Ville Sportive Champardennaise 2018-2022 et Ville Active et Sportive 2018-2019.

Nogent-sur-Seine est une destination sportive et un lieu idéal pour l'organisation de grandes compétitions nationales et internationales. La ville reste à l'écoute des pratiquants, développe de belles infrastructures et se met d'ores-et-déjà en mode JO Paris 2024. Il était naturel que nous prenions la roue et accompagnions le club organisateur. Je veux saluer les membres de l'Union Cycliste Nogentaise qui porte ce beau rendez-vous sur un parcours exigeant et technique. Les plus téméraires donneront évidemment le meilleur d'eux-mêmes pour braver les difficultés et enrichir ainsi leur palmarès.

Hugues FADINMaire de Nogent-sur-Seine



LE MOTDE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX SPORTS

La ville de Nogent-sur-Seine est sensible et attentive au dynamisme de son tissu associatif sportif. Son soutien a été reconnu par deux labels, l'un attribué au niveau régional « Ville sportive champardennaise 2018-2022 » et le deuxième au niveau national « Ville active et sportive 2018-2019 ». Dernièrement avec le soutien du service des sports de la Ville, nos trois écoles primaires ont été labellisées « génération 2024 ». Et aujourd'hui la ville est engagée dans les labels « terre de jeux » et « terre d'accueil » en lien avec les futurs Jeux Olympiques PARIS 2024.

L'Union Cycliste Nogentaise et son école de vélo, qui est l'une des

plus anciennes associations sportives de notre ville, a toujours fait valoir son savoir-faire en termes d'organisation... de la concentration cycliste à la course sur route en passant par le cyclo-cross et les rencontres « écoles de vélo ».



Active et dynamique avec équipe dirigeante toujours partante et sur tous les fronts, l'UCN est également un fidèle partenaire de la ville avec une participation sans faille et de qualité à toutes les manifestations municipales et solidaires, comme le Téléthon et les Virades de l'Espoir, et un sérieux partenaire de l'UVA pour l'organisation de la course Paris-Troyes dont le départ a lieu à Nogent-sur-Seine.

Elle va fêter ses 50 ans en 2019 et c'est tout naturellement et avec plaisir que la municipalité a soutenu leur volonté d'accueillir, pour l'occasion, les Championnats de France FSGT en janvier 2020.

La municipalité de Nogent-sur-Seine, bien qu'attachée à son patrimoine architectural et culturel avec entre autre son « Musée Camille Claudel » de renommée mondiale, continue d'investir sur de grands projets et notamment sportifs. Une maison des associations a vu le jour pendant l'été et un complexe de sports de combat, de renommée nationale et positionné pour les JO 2024, est en finalisation de projet et le début des travaux devrait avoir lieu au premier trimestre 2020. Un terrain multisports synthétique est également à l'étude pour l'horizon 2021. Tout cela afin de mieux subvenir aux besoins des associations sportives de notre commune et de donner une nouvelle dimension au dynamisme sportif nogentais.

Je sais que l'Union Cycliste Nogentaise met tout en œuvre avec le soutien de la Ville pour que ces championnats de France soient les plus agréables possible pour les cyclistes, des plus jeunes au moins jeunes, et je leur souhaite à ce titre une pleine réussite, ainsi qu'une belle compétition à l'ensemble des participants.

Sébastien MOUILLEY Adjoint au maire délégué aux Sports









LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'U.C.N

L'Union Cycliste Nogentaise a été reconnue au Journal Officiel le 14 décembre 1969 ; c'est donc le samedi 14 décembre 2019 que notre club va fêter ses 50 ans.

Dans le cadre de cet anniversaire l'équipe dirigeante a souhaité pour la 5° fois organiser une épreuve fédérale.

A ce jour notre association compte 105 licenciés répartis ainsi : une section compétition (route et cyclocross), une section cyclotouriste et une importante école du vélo.

Les 25 et 26 janvier 2020 les cyclocrossmen en découdront sur un circuit sans grandes difficultés mais très usant ; ce circuit est situé aux abords d'un lotissement et toutes les infrastructures se trouvent à proximité ; elles sont mises à notre dispostion par la ville de Nogent sur Seine, commune ayant obtenue les labels sportifs "Ville Sportive Champardennaise 2018-2022" et "Ville Active et Sportive 2018-2019".

Un grand merci à la municipalité qui est toujours très proche de notre club pour toutes nos organisations.

Merci à la Commission Cycliste de l'Aube FSGT, aux clubs Aubois, à tous les dirigeants et bénévoles qui s'investissent depuis plusieurs mois déjà pour que ces championnats soient une réussite.

Bienvenue et bonne chance à tous, en espérant que vous repartirez avec de bons souvenirs de ce week-end sportif et qu'il vous aura donné l'envie de revenir à Nogent sur Seine en touristes.

Ghislain GUILLEMOT





LE MOTDE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'U.C.N

Bienvenue dans le Nogentais, dans l'Aube.

Vous allez pour beaucoup d'entre vous découvrir le département

de l'Aube. Sachez que nous sommes heureux et fiers que le Nogentais ait été retenu pour l'organisation du championnat national de cyclocross FSGT. C'est la reconnaissance des capacités de l'Union Cycliste Nogentaise à la préparation, au déroulement de telles épreuves sportives. C'est aussi la confiance accordée à ses dirigeants, ses bénévoles qui, inlassablement, se dévouent pour le cyclisme et notamment sa pratique par les plus jeunes.

Satisfaits aussi car, pour notre département, c'est un coup de projecteur qui le fera encore mieux connaître. En effet, pour la plupart des élus locaux, qu'ils soient conseillers régionaux, départementaux, municipaux, la recherche d'une meilleure visibilité renforçant l'attractivité de leur territoire est une priorité.



Eh bien, cette épreuve nationale aujourd'hui à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, participe comme le tourisme, la culture, à donner de notre territoire une image de dynamisme, de diversité dans l'action, d'entreprenariat qui ne peut être que positive.

Merci donc à la Fédération FSGT d'avoir fait, pour la cinquième fois, le bon choix comme déjà en 1973, 1981, 1987, 1990.

Merci à l'UCN, une fois de plus, d'avoir osé relever le défi et nul doute que, grâce à l'implication de toutes et tous, cet événement sportif restera un bon souvenir.

Gérard ANCELIN

Vice-Président du Conseil départemental



ACCUEIL SUR LE SITE - RETRAIT DES DOSSARDS

L'accueil des participants et le retrait des dossards et des transpondeurs se feront à la salle des services techniques - avenue du Général de Gaulle

- ⇒ le samedi 25 janvier de 11h00 à 17h00
- ⇒ le dimanche 26 janvier de 8h00 à 13h00

Le transpondeur sera remis au participant contre un chèque de caution de 70€.

REUNION D'INFORMATIONS

Elle se tiendra le samedi 25 janvier à la salle Agora Michel Baroin à 17h00 .

REPAS

lls seront servis à l'Agora Michel Baroin - avenue Sait Roch.

- ⇒ les repas du <u>samedi midi</u> : de 10h30 à 13h30
 - ⇒ les repas du <u>samedi soir</u>: à 19h30
- ⇒ les repas du <u>dimanche midi</u> : de 10h30 à 13h30
 - ⇒ le repas de <u>clôture</u> : à 19h30



inscription préalable obligatoire : voir fiche jointe

DOUCHES ET PARKINGS

Douches : Agora Michel Baroin : entrée extérieure sur le côté

Parkings : à proximité du parcours

RECOMPENSES

La cérémonie de remise des maillots et des bouquets se fera :

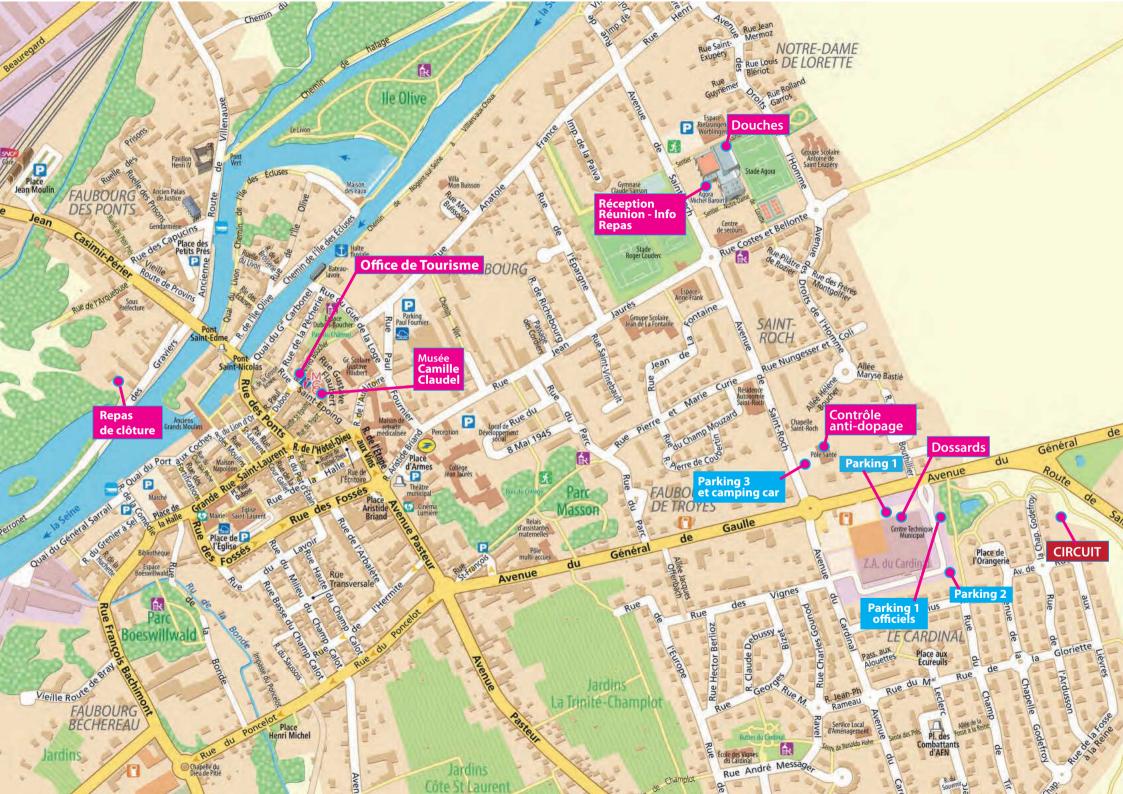
Pour les épreuves du samedi : à 17h30 à l'Agora Michel Baroin – avenue Saint Roch

Pour les épreuves du dimanche : à 17h00 à l'Agora Michel Baroin – avenue Saint Roch









CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO CROSS 2020

CIRCUIT ÉCOLE DE VÉLO



CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO CROSS 2020

CIRCUIT MINIME - AMÉRICAINE FÉMININE - CADET - CADETTE



CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO CROSS 2020 ESPOJR - JUNIOR - VÉTÉRAN SUPER/VÉTÉRAN - ANCIEN - SENIOR



PROGRAMME

SAMEDI

11h00 à 13h00 Remise des dossards : minimes - américaine - école de vélo

10H30 à 13H30 Restauration

13h30 à 17h00 Remise des dossards pour les épreuves du dimanche

13h15 Ecole de vélo - 15 mn

14h00 Inauguration des Championnats Nationaux de Cyclocross

14h00 Minimes G - 20 mn

14h30 Américaine - 60 mn

15h45 Reconnaissance et officialisation du circuit

17h00 Réunion d'informations

17h30 Podiums des minimes, Américaine et Ecole de vélo

DIMANCHE

8h00 à 13h00 Remise des dossards

9h15 Espoirs – 50 mn

9h17 Juniors - 40 mn

10h15 Vétérans - 45 mn

11h15 Anciens - 40 mn

12h15 Supers Vétérans 40 mn

10h30 à 13h30 Restauration

13h30 Cadets - 30 mn

13h32 Féminines toutes catégories y compris Minimes et Cadettes - 40 mn et 20 mn

14h30 Séniors - 50 mn

17h00 Podiums et cérémonie de clôture







RESTAURATION – RESERVATION

COMITE:			
RESPONSABLE :			
NOM:	PRENOM:		
ADRESSE :			
Tél:	email :		

samedi midi <u>(servi à l'Agora)</u>	samedi soir <u>(servi à l'Agora)</u>		dimanche midi <u>(servi à l'Agora)</u>		nanche soir Domaine des Graviers)		
◆Carottes râpées-salade piémontaise	◆Apéritif ◆Terrine de campagne		◆Quiche Lorraine	crevettes,	lu pêcheur aux mesclun à l'huile de		
◆Parmentier de canard ◆Salade verte	◆Suprême de volaille / Gratin dauphinois ◆Salade verte ◆Fromage ◆Flan ◆Eau		prême de volaille /	_	te de volaille à et ses légumes		
◆Fromage			◆Fromage ◆Salade de fruits		ison aux fruits de enelle glacée du		
◆Yaourt aromatisé ◆Eau			◆Eau ◆Café	◆¹/₄ vin			
◆ Café	◆Café			◆Eau mine gazeuse ◆Café	érale plate et		
samedi 25 janvier			dimanche 26 janvier				
midi de 10h30 à 13h30		midi de 10h30 à 13h30					
nombre de personnes	12,50 €	€	nombre de personnes	12,50 €	€		
soir de 19h30 à 20h30		à 19h30					
nombre de personnes	14,00 €	€	nombre de personnes	20,00€	€		
TOTAL€							

Vins non compris (vente sur place : rouge, blanc, Champagne)

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations devront être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre de : UC Nogentaise

A retourner avant le 12 janvier 2020 à Corinne Bourgoin-Tisserant – 22 rue de la portièrie – 10290 Charmoy







CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLO CROSS 2020

HÉBERGEMENTS



Renseignements

Office de Tourisme du Nogentais

Tél: 03 25 39 42 07 tourisme-nogentais.fr

HÔTEL

Le Domaine des Graviers - The champagne resort, l'aube en seine

Tél.: 03-25-21-81-90 - Fax: 03-25-21-81-91

30, Rue des Graviers - 10400 Nogent sur Seine

Site hôtel http://www.domaine-des-graviers.com

Site restaurant http://restaurant.domaine-des-graviers.com

Location de salles & salons privatifs/Activités de Loisirs/Évènementiel/Réception



Restaurant "Le Vin-Seine"



Hôtel "Le Domaine des Graviers



Séminaire "L'atelier"



Salon de Thé 'Chez Camille

MERCI DE CONTACTER DIRECTEMENT L'HÔTEL POUR BÉNÉFICIER DU TARIF SPÉCIAL CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLOCROSS FSGT

GÎTES - CHAMBRES D'HÔTES



LES VOLETS BLEUS

13 Grande Rue, 10100 Crancey

Téléphone: 03 51 44 04 84 - 06 85 91 20 15

www.lesvoletsbleus-crancey.com



GÎTE DE L'ESCALE

12 rue du Mesnil, 10400 Avant-lès-Marcilly Téléphone : 06 72 72 59 77

gitedelescale@gmail.com









LE RELAIS DE L'ENDORMIE

4 rue du Poncelot, 10400 Nogent-sur-Seine Téléphone : 06 72 46 88 83 www.lendormie.com



LE RENJI

20 rue du Mesnil, 10400 Avant-lès-Marcilly Téléphone : 06 72 72 59 77 gitelerenji@gmail.com



LA FERME SAINT LAURENT

15 avenue Galliéni, 10400 Nogent-sur-Seine Téléphone : 03 25 39 82 07 fermesaintlaurent@gmail.com



LE COLOMBIER

1 rue Navarre, 10400 Fontaine-Mâcon Téléphone : 06 29 97 17 05 lecolombier.fontainemacon@gmail.com



GÎTE CAMILLE CLAUDEL

8 rue Saint Epoing, 10400 Nogent-sur-Seine Téléphone : 06 47 82 37 02 gite-camille-claudel.fr



AUX LOGIS DES ATELIERS

49 rue Anatole France, 10400 Nogent-sur-Seine Téléphone : 06 85 53 84 51 logisateliers@gmail.com









Règlement du Championnat National F.S.G.T. de Cyclo-cross 2020



Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.

Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.

Qualification:

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

Ces Championnats sont ouverts aux licencié(e) s F.S.G.T. qualifiés avant le 08 Janvier 2020.

 Minimes (F/G) né(e) s 	en 2006 et 2007	- Vétérans nés	entre 1971 et 1980
- Cadets (tes) né(e) s	en 2004 et 2005	- Super Vétérans nés	entre 1961 et 1970
- Juniors nés	en 2002 et 2003	- Anciens nés	en 1960 et avant
- Espoirs nés	entre 1998 et 2001	 Féminines nées 	en 2003 et avant
- Seniors nés	entre 1981 et 1997	(de junior	à ancienne)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 120 coureurs. Chaque comité départemental ne pourra pas engager plus de 15 coureurs dans chaque catégorie d'âge, concernant la catégorie féminine il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge. Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du championnat si un coureur titulaire est absent).

* -Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours, ou à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. . Voir période de référence.

Présentation des deux licences.

* -Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. huit (8) pour les minimes et les cadets, dont un championnat départemental ou régional ou inter régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours.

Voir période de référence.

Présentation des deux licences.

Période de référence : du 1^{er} janvier de la saison précédente au 31 décembre de cette même saison.

- * -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2020 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2019 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2020. Toutes féminines ayant obtenu dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou U.C.I. seront interdites de championnat FSGT.
- * -<u>De même, tout coureur</u> (H ou F) ayant été classé 1er catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.
- * -Voir règlement national Article 15

Les engagements devront parvenir à la Fédération avant le 15 décembre 2019 inclus (cachet de la poste et date et heure de l'envoi email, faisant foi).

Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur, accompagnés du règlement financier impérativement.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence. La prise des dossards est close 30mn avant le départ de chaque épreuve.

Plus aucun dossard ne sera remis après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).

Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.

Tenue vestimentaire:

Chaque coureur d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie (de comité ou de club). Les Champions départementaux et régionaux devront revêtir leur maillot distinctif.

Matériel:

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Pour la sécurité des participants, <u>les caméras sur les vélos, les casques ou les concurrents sont interdites</u>. Le développement maximum sera de 7,62 m pour les Cadet (te) s. et de 7,01 m maximum pour les minimes. Les cornes sont interdites. Seul les vélos de cyclo-cross seront autorisés. Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 33 mm, suspensions avant et arrière interdite. Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.

Changement de matériel :

Le changement de vélo est autorisé et se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévu à cet effet. Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit. Concernant les catégories minimes F/G et cadets F/G, le développement de tous les vélos sera contrôlé au départ. Le changement de roue se fera sur tout le circuit, mais le changement de vélo sera interdit. A l'arrivée, le développement des 5 premiers de chaque épreuve sera contrôlé une nouvelle fois.

Déroulement des épreuves :

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ. Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagé du 1^{er} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipe de la catégorie de l'année précédente, etc..

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les champions départementaux, régionaux ou inter régionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité où a la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux.

Les concurrents (es) partent pour un temps donné (voir ci-dessous) selon leurs catégories, et à mi-temps de l'épreuve, sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci seront classés à leur place.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent. (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Durée des épreuves :

* Minimes (G/F)	20 Minutes	* Seniors	50 Minutes
* Cadets	30 Minutes	* Vétérans	40 Minutes
* Cadettes	20 Minutes	* Super Vétérans	40 Minutes
* Juniors	40 Minutes	* Anciens	40 Minutes
* Espoirs	50 Minutes	* Féminines	40 Minutes

Récompenses fédérales :

Le champion national se verra remettre le maillot de champion Fédéral, ainsi qu'une paire de manchette FSGT, les trois premiers une médaille fédérale.

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décidés de ne pas remettre les récompenses.

Un prix d'équipe avec label "Champion Fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.

Echauffements:

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Sanctions

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension <u>d'UN AN</u> du Comité du coureur concerné.

Réclamations:

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante:

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.

14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX





Règlement F.S.G.T. Du Critérium National a l'américaine De Cyclo-cross 2020



Le label "Critérium National Toutes Catégorie à l'Américaine" est accordé à partir du moment où au moins cinq comités se sont engagés, en dessous le label de "Critérium" sera attribué.

Qualification:

Ce critérium est ouvert aux licenciés F.S.G.T. qualifiés avant le 08 Janvier 2020.

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

- Espoirs nés entre 1998 et 2001 - Super Vétérans nés entre 1961 et 1970 - Seniors nés entre 1997 et 1981 - Anciens nés en 1960 et avant - Vétérans nés entre 1971 et 1980 - Féminines nées en 2001 et avant

Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter si un coureur titulaire est absent).

* - Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours, ou à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T.. Voir période de référence.

Présentation des deux licences.

- Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier sa participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. de la saison en cours. Voir période de référence.

Présentation des deux licences.

Période de référence : du 1^{er} janvier de la saison précédente au 31 décembre de cette même saison.

- * Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2020 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 100 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2019 ne pourra pas prendre part à ce critérium national FSGT 2020.

 Toutes féminines ayant obtenu dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou U.C.I. seront interdites de championnat FSGT.
- *- <u>De même, tout coureur</u> (H ou F) ayant été classé 1ère catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.
- * Voir le règlement national Article 15

Les engagements devront parvenir à la Fédération <u>avant le 15 décembre 2019.</u>
(Cachet de la poste ou date et heure de l'envoi email, faisant foi).

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur, accompagnés du règlement financier.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Composition des équipes :

Chaque équipe de comité départemental doit être composée de coureurs de même classe d'âge, possibilité de faire des équipes mixtes H/F dans la même catégorie.

Si des équipes mixtes de différentes catégories ou comités sont engagés, elles seront hors critérium national.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence de l'année précédente (annuelle) et celle de l'année en cours dûment remplie avec : la photo, la signature et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

Tenue vestimentaire:

Chaque coureur d'une équipe devra revêtir un maillot identique (de comité ou de club).

Matériel:

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Pour la sécurité des participants, <u>les caméras sur le casque</u>, <u>vélo ou sur le concurrent sont interdites</u>. Les roues devront être de 700. Les cornes sont interdites, la largeur du guidon ne doit pas excéder 50cm. Seuls les vélos de cyclo-cross seront autorisés (Guidon n'excédant pas plus de 50 cm, largeur des pneus maximum de 32mm, suspensions avant et arrière interdites). Les VTT ainsi que les vélos à assistance électrique sont interdits.

Changement de matériel :

Le changement de vélo est autorisé et se fera <u>exclusivement aux points de dépannage prévu à cet effet</u>. Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit.

Echauffements:

Les échauffements sont interdits sur le circuit du championnat de Cyclo-cross.

Déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 60 Minutes

L'appel des coureurs se fera nominativement 10 minutes avant l'heure de départ. Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs sera la première équipe du comité organisateur, puis les autres comités toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les relais se feront sur une zone à proximité de la ligne d'arrivée.

La mise en grille de départ se fera par les responsables fédéraux des épreuves.

Les concurrents partent pour un temps de 60 minutes, à mi-temps de l'épreuve il sera affiché le nombre de tours restants.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Récompenses fédérales:

L'équipe vainqueur du Critérium National se verra remettre un macaron, une coupe et une médaille. La deuxième et troisième équipe une médaille.

En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Sanctions:

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification de l'équipe. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension <u>d'UN AN</u> du comité du coureur concerné.

Réclamations:

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Critérium à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo De la F.S.G.T. 14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX





Règlement du Critérium National F.S.G.T. de Cyclo-cross Des Ecoles de Vélo 2020



Préambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux.

Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

Qualification:

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence a été validée avant le 08 janvier 2020, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

Moustique né(e) en 2014 et 2015 Pupille né(e) en 2010 et 2011 Poussin(e) né(e) en 2012 et 2013 Benjamin(e) né(e) en 2008 et 2009

Ce Rassemblement se dispute en INDIVIDUEL par catégorie, moustique garçon, moustique fille, poussin garçon, poussin fille, pupille garçon, pupille fille, benjamin et benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR À LA FÉDÉRATION AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2019 (cachet de la poste ou date et heure de l'envoi email, faisant foi).

Tarif d'engagement : 2€

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur. Pas d'engagements de club.

Matériel:

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants, interdiction de toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé.

Les cale-pieds avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires.

Les boyaux doivent être parfaitement collés.

VTT autorisé.

Récompenses:

1 maillot **vainqueur Critérium National** pour chaque catégorie garçon et fille, 1 médaille Or, Argent et bonze pour chaque podium et une médaille à tous les participants.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le comité du coureur.

Déroulement des épreuves :

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de Cyclo-cross.

Temps des parcours :

Moustiques 4' Pupilles 8' Poussins 6' Benjamins 10'

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques à chaques catégories. Les départs devront être différés.

Toute manifestation intempestive des supporters à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur. Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 rue SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX

